



ASSOCIATION SPORTIVE ROCHETTOISE

Impasse des Pincevents 77000 la Rochette
Tel : 01 64 37 23 41
Site internet : <https://www.asrochettoise.com/>



ARTS MARTIAUX – ATHLETISME – BASKET BALL – BADMINTON - EDUCATION
SPORTIVE - FOOTBALL – GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - PETANQUE – TENNIS –
TIR A L'ARC - VTT – VOLLEY BALL – CENTRE MEDICO SPORTIF

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 2021 de L'AS ROCHETTOISE du 19 mai 2022

Préambule :

Chaque Président de section présente un rapport d'activité succinct de la saison écoulée de sa section. A la fin de chaque intervention, il est remis un cadeau municipal à chaque Président (chaise pliante).

Ordre du jour :

Hormis la section Tennis excusée, toutes les autres sections sont représentées ce qui permet à cette assemblée générale ordinaire de valablement délibérer.

(Voir feuilles d'émargements sur demande)

Rappel des personnalités présentes :

Pierre YVROUD, Maire de La Rochette

Bernard WATREMEZ ; 1^{er} Adjoint au Maire de la Rochette

Morgan EVENAT, Adjoint au Maire de La Rochette ; chargé des sports

Frédéric MONTAILLIER, Conseiller Municipal de La Rochette

Excusés :

Paul VITANI : Secrétaire ASR

Dominique THERAULAZ, Adjoint au Maire de Dammarie-les-Lys, chargé des sports

Noël BOURSIN, responsable sports à la CAMVS

Alain VALOT, élu aux sports de Vaux- le- Pénil

PV AGO ASR 2021 du 25 juin 2021

Adopté à l'unanimité

PV CD ASR du 6 décembre 2021

Adopté à l'unanimité

Rapport Moral 2021 (Président)

Voir plus bas

Adopté à l'unanimité

Compte de résultat 2021 de l'ASR

Recettes : 65013,23 €

Dépenses : 70800,07 €

Résultat : -5786,84 €

Les raisons de ce résultat négatif :

- Achat d'un nouveau photocopieur
- Achat d'un projecteur

- Reversement d'un trop de trésorerie aux sections

Aucune inquiétude quant à ce résultat négatif annuel. Le bilan de l'ASR reste largement positif.

Un grand merci à la Municipalité pour le maintien d'une subvention à hauteur de 65000 €

Rapport des vérificateurs aux comptes (A Sartory et M Miton)

Après lecture de leur rapport annuel, ceux-ci incitent l'assemblée à adopter le compte de résultat 2021 de l'ASR.

Le compte de résultat 2021 est adopté à l'unanimité.

Renouvellement des vérificateurs aux comptes.

M Miton et A Sartory se proposent, à nouveau, pour 2022.

Retenus à l'unanimité.

Présentation du BP 2022

BP établi sur une subvention Municipale prévisionnelle de 65000 €.

Rappel : un BP ne se vote pas.

Présentation du tableau Bilan ASR 2021

Pour information et uniquement à l'usage de la Municipalité

Bilan ASR : 13506,32 € se décomposant ainsi :

- 10000 € pour réserve de trésorerie à l'attention des sections.
- 3506,32 € pour provision achats/travaux/etc.....

Election du président :

1 seul candidat : Michel Bourreau, élu à l'unanimité

Présentation du Bureau ASR

Président : Michel Bourreau

Vice-président : Philippe Michaud

Trésorière : Sylvie Lecuyot

Trésorier Adjoint : Frédéric Godbert

Secrétaire : Paul Vitani

Secrétaire Adjoint : Frédéric Montaillier

Adopté à l'unanimité

Questions diverses :

- Nécessité de mettre des capuchons sur les vis dépassantes du plafond de Tabourot (environ 10 ballons Volley crevés chaque année. Cout ballon volley 65 €). Ce problème sera traité en juillet/août par la municipalité.
- Fermetures des installations du 11 juillet au 22 août.
- Réservations obligatoires pour le maintien de l'occupation des créneaux en vacances scolaires (hors Noël)
- La communication, à la mairie/gardiens, des créneaux non utilisés est aléatoire. C'est essentiel de le signaler pour éviter d'avoir des installations restantes ouvertes sans occupant.
- Constat de résidus/saletés non nettoyés par des sections sur Huard. Il est impératif d'être vigilant sur ce sujet.
- Améliorations au stade : Piste, Buvette et Sanitaires en court. Espérance d'une fonctionnalité en juin.
- Les demandes éventuelles de modifications de créneaux pour la saison prochaine doivent être déposées avant le 11 juillet en Mairie via l'ASR.

L'AGO de l'ASR se termine par un pot de l'amitié.

Président ASR
M Bourreau

RAPPORT MORAL 2021

C'est un rapport moral d'une année civile 2021 également perturbée par la pandémie. Les activités sportives indoor impossibles jusqu'à début juin avec, malgré tout, des animations extérieures possibles uniquement pour les jeunes à compter des vacances de Pâques. Ce fut une volonté municipale d'ouvrir le stade dans le respect des contraintes sanitaires.

Puis une reprise progressive à partir de septembre avec des activités scolaires perturbées. Pas de compétitions UNSS jusqu'à fin décembre et une frivolité de l'éducation nationale quant aux activités encadrées par des animateurs extérieurs.

Cette pandémie engendre une triste réalité chiffrée : 1654 adhérents fin 2021 - 20%/2020(1985) et - 24,8%/2019(2063).

Des sections ont perdu des équipes sénières entières, catégories qui ont recherché et découvert, pendant cette pandémie, d'autres activités et libertés et ne sont pas revenus en septembre. Bien sûr, sans doute avec l'effet jeux olympiques ; beaucoup de jeunes ont adhéré mais le turn-over reste largement négatif comme nous le constatons dans les chiffres cités.

Donc moins d'adhérents, c'est moins de cotisations.

Pas de possibilités d'organiser des événements, c'est moins d'argent.

Heureusement les soutiens financiers des collectivités sont restés aux mêmes niveaux de subventionnements qui, accompagnés d'aides ponctuelles de l'état, ont permis ainsi de sauver des associations. Mais attention à la réalité du futur contrarié, en plus, par les conséquences des événements mondiaux actuels.

Vous le constaterez, le compte de résultat 2021 de l'ASR est déficitaire : - 5786,84 €

Pourquoi : Achat d'un nouveau photocopieur

Achat d'un projecteur

Redistribution aux sections d'un trop de trésorerie

Mais pas d'inquiétude le bilan est positif : 13506,32 € dont 3500 € de provisions pour participation ASR à des travaux communs exceptionnels.

Un grand merci à la Municipalité d'avoir maintenu le même niveau de subventionnement que les années précédentes pour les sports Rochettois. Un petit bémol cette année ; l'ASR n'est pas en mesure, comme à l'habitude à chaque AG, de vous distribuer vos subventions car l'ASR n'a pas reçu le mandatement de la subvention Municipale globale. Il faut noter également que l'acompte annuel souhaité pour mi-février, comme chaque année, n'a été versé que fin avril.

Je tiens également à souligner, hélas, quelques dérives de fonctionnement constatées :

- Parfois un nettoyage et rangement insuffisants après des pots, tournois, compétitions dans les installations.
- Une mauvaise communication envers la municipalité et/ou gardiens pour des créneaux ponctuellement non utilisés.
- Une non ou tardive confirmation de réservations de créneaux et stages en vacances scolaires (hors Noël)

Soyons donc tous attentifs pour éviter ces désagréments afin de conserver notre liberté de disponibilités des installations.

J'en terminerai par des remerciements.

- aux acteurs de la vie sportive Rochettoise
- à la Municipalité de la Rochette
- au nom de certaines associations :
 - aux Municipalités de Dammarie-les-Lys et Vaux-le-Pénil
 - au CD77 et à la CAMVS
- au webmaster de l'ASR : J M Tran, responsable du site.

- aux employés municipaux et personnels administratifs de la ville.

- aux partenaires, parents et surtout vous chers Présidents et vos CD, administrateurs bénévoles.

Je ne doute pas que vous allez être toujours très attentifs à la bonne gestion de vos associations.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Président ASR
Michel BOURREAU